

afin qu'ils se fassent un point d'honneur de diminuer le nombre de leurs membres suspendus.

Nos lois sont assez généreuses pour ne pas être une entrave à cet utile travail.

Nous laisserons à leur initiative éclairée le choix des moyens, mais la formation d'un comité spécial et la création d'un fonds spécial sont deux moyens qui se recommandent d'abord à l'attention des officiers des conseils.

Nous résumons nos pensées en demandant instamment à tout les intéressés, exécutif, conseils locaux et sociétaires d'unir leurs communs efforts pour faire disparaître ce danger ou du moins en limiter les funestes effets autant que possible !

R. C.

L'ALCOOLISME.

Nous croirions sans doute manquer à nos devoirs les plus élémentaires de patriote et de mutualiste si nous ne proclamions notre adhésion enthousiaste à la campagne entreprise dans ce pays contre le véritable fléau qu'est l'alcoolisme. Le Canadien-français, on peut bien en faire l'aveu, consomme une proportion d'alcool qui dépasse certainement de beaucoup la moyenne nécessaire.

Les statistiques démontrent malheureusement que cette proportion a une tendance à augmenter plutôt qu'à décroître ; et il est bon que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre race envisagent la question sérieusement et prennent les moyens de guérir le mal avant qu'il ne soit trop profondément enraciné.

Nous avons applaudi au superbe plaidoyer de Sa Grandeur Mgr Emard,

de Valleyfield, en faveur de la sobriété dont il a proclamé tous les bienfaits comme vertu individuelle et comme vertu nationale.

Il n'y a pas à dire, comme l'écrivait souvent, après d'autres sans doute, un de nos meilleurs journalistes, l'avenir est aux sobres.

L'alcool a certainement des qualités recommandables et peut rendre dans de nombreuses circonstances de réels et précieux services—mais l'abus qu'on en a fait et qu'on en fait tous les jours est réellement une source de dangers constants pour la société, la famille et l'individu.

L'alcool peuple nos prisons, et nos asiles. C'est le fatal éteignoir des plus beaux talents, des intelligences d'élite qui donnaient tant de brillantes promesses et n'ont rien produit.

Dans l'alcool le crime a son meilleur complice et le cimetière un de ses bons pourvoyeurs.

Ce que j'écris là ne sont pas de simples phrases—elles sont inspirées par la conviction puisée dans une longue expérience, dans une longue observation et dans une longue fréquentation des hôpitaux.

C'est que l'alcool n'agit pas de même façon sur tous les individus. Comme il y a des gens qui ne peuvent prendre de l'alcool en raison des funestes effets qu'il cause, même à très petites doses, sur leurs centres nerveux, en produisant l'ébriété, vous en trouverez d'autres chez qui l'alcool agit comme un véritable poison, d'une violence extrême, sur les divers tissus de l'organisme en les désagrégeant rapidement, les privant de toute résistance et les laissant une proie facile à tous les microbes.

Je condamne l'usage habituel de